



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon
—
Collégiale Saint-Just

Numéro 111 – Décembre 2017 - 1 euro



« **VENEZ SEIGNEUR JESUS !** »

Bien chers fidèles,

Nous venons de commencer une nouvelle année liturgique et l'Eglise nous demande de faire un programme. Celui-ci doit être fixé selon le but de notre vie : notre salut ! Mais, qui veut la fin en prend les moyens. Or, quelle sera la fin, quel sera le but pour chacun de nous ? L'Evangile du premier dimanche de l'Avent nous le dit très clairement : ce sera le jugement dernier. Et nous savons que selon la belle expression de Saint Jean de la Croix, « *nous serons jugés sur l'amour* ». La loi du nouveau testament, la loi du Christ, c'est la loi de l'amour. Tout nous est permis dès lors que nous sommes mus par l'amour. « *Aime et fais ce que tu veux* » disait Saint Augustin.



L'amour est donc le moyen principal de notre salut éternel. Notre Seigneur est d'ailleurs très clair : *« Je vous donne un commandement nouveau : c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous aime. A ceci on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »*. Nous serons donc jugés sur l'amour : amour de Dieu, amour du prochain.

Mais comment savoir vraiment que nous aimons Dieu ? Et bien tout simplement en examinant notre charité fraternelle, notre amour du prochain.

Ainsi, en réalité, le jugement se fait jour après jour, heure après heure, dès maintenant. Or, combien de gaspillage chaque jour ? Combien d'actes, de pensées, de paroles qui sortent de nous sans le moindre poids d'amour !

Nous affirmons aimer Dieu, c'est très général, très vague, et voilà que nous butons sur un acte de charité que nous ne voulons pas faire : une rancune tenace, une attitude d'indifférence distante, un pardon toujours refusé, une irritabilité chronique... Et notre cœur résiste aux appels de la grâce : *« Comment ? Il faudrait se soucier de faire plaisir à chacun dans les mille petits détails de la vie ! Mais vous n'y pensez pas ! »*

Eh bien, écoutons saint François de Sales, le docteur de l'amour : *« Ils sont dans l'erreur, ceux qui estiment comme peu de choses : une condescendance à l'humeur du prochain, un doux support des défauts d'autrui, d'un regard offensant, d'une petite préférence, d'un mépris, une réponse aimable à un reproche injuste ou amer. »*

Oui Dieu aime ces petits détails, Il fait attention, Lui, à ces petits riens de notre quotidien.

« Sans la charité, je ne suis rien » dit saint Paul. Charité, c'est à dire patience, bonté, simplicité, magnanimité, mansuétude, douceur, amour de la vérité et de la justice...

Bien chers fidèles, il est donc temps de supplier Notre Seigneur de venir en nous, de nous remplir de sa grandeur d'âme, de son amour de bienveillance. « *L'amour parfait bannit la crainte !* » s'écriait saint Jean, l'apôtre de la charité. Pleins d'amour, nous pourrons nous présenter sans crainte devant le juste juge.

Voici donc le programme de cette nouvelle année liturgique : Cherchons un amour parfait et commençons par évacuer toute rancune, car elle a le même effet sur notre âme que la pédale de frein dans une voiture. Ensuite, gardons notre langue car la médisance nous déshonore et nous rend aussi méprisable qu'odieux. Et alors, mais alors seulement, nous pourrons peut-être oser penser que nous aimons Dieu, si nous posons quelques actes de charité fraternelle.

Pour cela nous aurons besoin de la venue du Christ lui-même. Alors, empressons-nous en ce début de l'Avent et tout le long de ce temps liturgique, d'invoquer la venue du Messie, de le supplier de hâter son avènement : « *Venez Seigneur Jésus.* » Ce sont les derniers mots de la Bible. Ce sont les premiers mots de l'année liturgique qui commence.

Exprimons dans notre prière notre soif de Dieu, notre désir du Christ, notre impatience du Sauveur. Car Il est la fontaine de bonté, la source de l'éternelle charité. Il vient à nous mais Il vient à nous par Marie. Marie que nous aimons à fêter dans son Immaculée Conception en ce beau temps de l'Avent !

Le cœur Immaculé de Marie a été comme un aimant pour le Christ, par ce qu'il était, par ce qu'il est plein d'amour. Durant l'Avent laissons-nous aussi attirer par ce Cœur Immaculé de la Mère du divin amour et, remplis d'amour à notre tour, nous pourrons dire : « *Venez Seigneur Jésus.* »

Abbé Brice Meissonnier fssp
Chapelain

CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

Jeudi 2 au samedi 4 décembre

Nous accueillons à la Maison Padre Pio une dizaine de jeunes hommes pour une retraite de fondation spirituelle, prêchée par Messieurs les Abbés Cras et de Giacconi. Ces retraites, adaptées à la jeune génération, sont très importantes afin de lui donner les fondements d'une vie spirituelle solide !

Samedi 11 novembre

Première sortie de l'année pour le groupe Senectutem. C'est par un temps bien de saison que le groupe, accompagné par Monsieur l'Abbé Meissonnier, se retrouve à l'abbatiale de Saint-Chef en Dauphiné. Fondée au VI^{ème} siècle par un disciple de saint Césaire d'Arles, saint Theudère, l'Abbaye connut son apogée au XII^{ème} siècle avant d'être supprimée et, en partie, détruite à la révolution. Ne subsiste que son imposante église abbatiale, aujourd'hui paroissiale. Elle abrite l'un des plus importants ensembles de fresques romanes de France datant du XII^{ème} siècle, sur le thème de l'Apocalypse.

Samedi 25 novembre

Malgré un temps maussade (et des températures dignes d'un mois de novembre), de nombreuses personnes avaient fait le déplacement pour le marché de Noël de notre école Sainte-Jeanne d'Arc. Cette année, c'est sous quatre grandes tentes en extérieur qu'était dressé le marché. Le temps incertain des jours précédents n'avait pas permis de les monter complètement plusieurs jours auparavant. Le matin même, sous la pluie qui continuait de tomber, une dizaine de paires de bras était venue vaillamment prêter main forte pour achever l'installation ! A noter également comme nouveauté cette année, la présence de dédicaces : merci à Aude Mirkovic et Clothilde Noël d'être venues jusqu'à nous afin de signer leurs livres. Le marché de Noël comprenait également de nombreux stands avec des produits de qualité : objets en bois ou en tissu, vente de bijoux et de livres (éditions du triomphe et livres d'occasion), jouets pour les enfants. Vins, champagne et bière locale étaient également en vente et en dégustation. Sans oublier la gastronomie de Noël : chocolats et confiture. La partie « restauration rapide » permettait de prolonger la journée

autour d'une douzaine d'huitres, d'une portion de frites ou de tartiflette avant les traditionnelles crêpes et gaufres qui ont fait la joie des enfants !

Dimanche 26 novembre

Le collectif « *J'aime la vie* » réunissait environ 500 personnes pour une Marche pour la Vie. Au départ de la primatiale, derrière une banderole « IVG : le droit de dire la vérité », le but était de mobiliser en faveur de la vie bien sûr, mais également contre le délit d'entrave numérique à l'avortement. Les stands des Associations Familiales Catholiques, de Réseau Vie et d'Alliance Vita étaient également présents place Saint Jean. Cette marche fut un succès et également une préparation pour la marche nationale en faveur de la vie qui aura lieu le 21 janvier prochain à Paris.

Lundi 27 novembre

A la Collégiale, pour la période hivernale, c'est le début des messes de semaine dans la chapelle de Saint-Just (cela vaut également pour la messe du dimanche soir). Après quelques aménagements de bancs et après avoir disposé quelques chauffants, nous attendons encore des rideaux qui viendront « fermer » la chapelle afin de l'isoler au mieux et conserver quelques degrés supplémentaires.



LE RITE REND « SENSIBLE » LA VERITE

Conférence donnée par le révérend Père Louis-Marie de Blignières, Prieur de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, le 17 septembre 2017 à Rome en l'église de la Trinité des pèlerins, à l'occasion du dixième anniversaire du Motu proprio Summorum Pontificum. Nous remercions le père de Blignières de nous avoir autorisés à publier sa conférence.

Le Concile de Trente, pour rendre raison des cérémonies du Saint Sacrifice de la Messe, rappelle que la nature de l'homme a besoin d'aides extérieures et de signes visibles afin de s'élever à la contemplation des choses divines [1]. On peut en tirer une définition du rite : « un rite, c'est ce qui rend sensible une vérité ». Le rite du sacrifice de la messe, c'est ce qui met à la portée de la nature humaine la vérité sur Dieu, la vérité sur l'homme, et la vérité sur le Christ. En sa forme latine traditionnelle, il rend tangibles, avec une efficacité insurpassable, ses trois aspects.

La vérité sur Dieu : Dieu est Trinité.

Celui qui assiste pour la première fois à la messe dans le rite traditionnel est tout de suite frappé par l'ambiance *sacrée* qui s'en dégage. L'architecture majestueuse, la disposition de l'espace avec un lieu réservé aux ministres et un autre aux fidèles, l'orientation de la célébration, l'attitude recueillie et hiératique du célébrant, les vêtements particuliers qu'il revêt, la langue inaccoutumée qu'il emploie, les gestes de révérence qu'il fait en direction du tabernacle et des oblates consacrés, notamment les nombreuses génuflexions, enfin le mystérieux silence du canon : tout porte à sortir du monde profane et à se mettre en présence de Quelqu'un qui dépasse le monde.

Mais si cet assistant prend la peine de suivre dans un missel ce que dit le prêtre, il est alors touché par un aspect étonnant de la prière. Certes, on y supplie avec grand respect celui que toutes les traditions de l'humanité appellent « Dieu », mais on le fait avec la certitude confiante d'un enfant s'adressant à son père. L'onction inimitable des très anciennes prières latines

nous met en rapport, non avec un grand architecte impassible de l'Univers, mais avec une réalité mystérieuse et fascinante : la Trinité. On s'adresse à elle, étonnamment, comme si on était de la famille ! On lui parle avec une audace inouïe, on se présente à elle dans le voisinage de toute une nuée de saints personnages qui ont un grand crédit auprès d'elle. On ne cesse surtout de parler de son Fils, et chaque fois que l'on évoque son nom, on incline la tête.

Oui, les rites de la tradition latine soulignent fortement que c'est à la Trinité que l'on s'adresse, avec des gestes expressifs et des paroles où se conjuguent l'adoration et l'amour. Ainsi l'offertoire de la messe dominicaine : « *Recevez, sainte Trinité, cette offrande que je vous offre en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et accordez qu'elle monte en votre présence et vous soit agréable, et qu'elle opère mon salut éternel et celui de tous les fidèles* ».

La vérité sur l'homme : l'homme est « perdu ».

Mais rapidement, une deuxième note se dégage, pour celui qui découvre les rites anciens. Ils rendent sensibles la vérité sur l'homme. Cette vérité, c'est que, laissé à lui-même, l'homme est « perdu ». La recherche d'un sens à une vie qui paraît souvent absurde, le scandale du mal et spécialement celui de la souffrance des innocents, le sentiment, au moins confus, d'une culpabilité personnelle : quiconque réfléchit, au lieu de se « divertir », expérimente cela... Que devient cette angoisse existentielle lorsqu'elle se confronte à un rite rempli de la sagesse des siècles catholiques ? Elle reçoit un nom : le péché. Tant dans les liturgies orientales que dans celles de l'occident, on remarque quelque chose de très émouvant : le prêtre, et avec lui les fidèles qui s'unissent au sacrifice, reconnaissent la vérité de leur misère.

Voyez le célébrant dans les prières préparatoires de la messe romaine : il semble hésiter à monter à l'autel avant d'avoir, de nombreuses manières, reconnu son indignité : par un psaume admirable, par une confession de ses fautes, par des versets qui ressemblent à des oraisons jaculatoires ! Voyez le prêtre au rit dominicain, comme il s'incline profondément durant les *Confiteor*, le sien et aussi celui des ministres, comme s'il voulait prendre aussi sur lui leurs péchés ! Voyez les prières du canon romain « *si pur de toute erreur, qu'il n'est rien en lui qui ne respire grandement la sainteté et la piété* » [2], ce canon où le célébrant, à diverses reprises, prosterné, implore humblement, tel un pécheur qui ne peut

s'appuyer sur ses mérites [3] ! Voyez les bouleversantes prières du prêtre avant la communion !

Une des raisons du rayonnement des rites anciens sur les convertis – je parle d'expérience –, c'est qu'ils assument, avec une clairvoyance convaincante, cette part de la vérité de l'homme trop souvent camouflée : il est pécheur et il a besoin de rédemption. Et ces rites ont le secret de mettre avec espérance cette misère au contact de la miséricorde.

La vérité sur le Christ : son sacrifice, offert par l'Église, réconcilie l'homme à Dieu.

Par toute la tonalité d'une célébration selon un rite « *d'usage vénérable et antique* » [4], l'assistant – combien de fois n'en avons-nous pas reçu la confiance ! – sent « *qu'il se passe quelque chose* ». Au cœur du silence sacré du canon, les gestes qui entourent la double consécration mettent comme sous ses yeux le mystère de la foi. Il remarque, dans son missel, que le célébrant, durant tout le canon, a désigné les oblats par des signes de croix. Il voit les fidèles recevoir l'hostie consacrée à genoux et sur les lèvres et demeurer ensuite en prière silencieuse. S'il interroge le prêtre après la messe, il est préparé à apprendre et à comprendre que l'essence de la messe est un *sacrifice*. Ce sacrifice de louange à la Trinité est un sacrifice *propitiatoire* « *pour [son] salut éternel et celui de tous les fidèles* ».

D'ailleurs il se rend compte, par les mouvements que fait le prêtre et par son orientation, que tout est axé, non sur le prêtre lui-même, mais sur le Christ, en sa présence au tabernacle et dans les oblats consacrés. Il voit comment le célébrant tient les doigts joints après avoir touché le Corps du Christ, et avec quelle amoureuse précaution il recueille sur le corporal toutes les parcelles consacrées. D'une part, le besoin de *salut* est fortement souligné ; d'autre part, les paroles et les gestes nous mettent sensiblement en contact avec le renouvellement mystique et non sanglant d'un sacrifice *salutaire*. Ainsi au rite dominicain, le célébrant, après la consécration, écarte largement les bras, comme le Christ sur la Croix. Pour le rite de la paix, il embrasse d'abord le calice contenant le précieux Sang du Christ et sur lequel il tient son Corps immaculé, pour bien signifier que la paix qu'il transmet aux ministres vient du *sacrifice* du Christ.

Les rites anciens conviennent encore à la nature de l'homme sous l'aspect où ils traduisent la médiation historique de l'Église. Le canon romain en particulier « *est fait soit des paroles mêmes du Seigneur, soit des traditions des apôtres et des pieuses instructions des saints pontifes* » [5]. C'est une consolation de docilité filiale, pour un prêtre de rite latin, de savoir qu'il prie avec le même canon que saint Grégoire le Grand. C'est une grande sûreté doctrinale et une joie immense pour lui de s'effacer devant des rites utilisés au cours des siècles par de si nombreux saints, et de vivre des cérémonies qui ont sanctifiées des générations de fidèles. Il est très émouvant, par exemple, pour un dominicain, de savoir que les gestes et les paroles qu'il emploie en célébrant la sainte messe ont fait pleurer notre Père saint Dominique et le Docteur eucharistique saint Thomas d'Aquin.

Conclusion

Oui, le rite rend sensible la vérité, le rite latin traditionnel souligne merveilleusement la vérité sur Dieu, sur l'homme et sur le sacrifice du Christ. Mais la vérité qui devient sensible, qu'est-ce que c'est, sinon la *beauté*? Rendons grâce à Dieu de pouvoir « *prier sur de la beauté* ». Et remercions l'Église d'avoir, après une longue période de confusion et d'injustices, rendu « *l'honneur qui lui est dû* » [6] à ce rite qui a suavement et fortement porté, et qui portera encore, sans doute jusqu'à la Parousie, tant d'hommes, vers le mystère insondable du sacrifice du Christ.

Fr. Louis-Marie de Blignières
Prieur la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier

[1] Concile de Trente, Session XXII (17 septembre 1562), Décret sur le Sacrifice de la Messe : « *Le Christ voulut laisser à l'Église, son épouse bien-aimée, un sacrifice qui soit visible (comme l'exige la nature humaine). Par-là serait représenté le sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois pour toutes sur la croix, le souvenir en demeurerait jusqu'à la fin du monde, et sa vertu salutaire serait appliquée à la rémission de ces péchés que nous commettons chaque jour* » (DS, n° 1740, cité par le Catéchisme de l'Église catholique, n° 1366). « *La nature humaine est telle qu'elle ne peut facilement s'élever à la méditation des choses divines sans les aides extérieures. C'est pourquoi notre pieuse Mère l'Église a institué certains rites, pour que l'on prononce à la messe certaines choses à voix basse et d'autres à voix plus haute. Elle a aussi introduit des cérémonies, telles que les bénédictions mystiques, les lumières, les encensements, les vêtements et de nombreuses autres choses de ce genre, reçues de l'autorité et de la tradition des apôtres. Par-là serait soulignée la majesté d'un si grand sacrifice, et les esprits des fidèles seraient stimulés, par le moyen de ces signes visibles de religion et de piété, à la contemplation des choses les plus hautes qui sont cachées dans ce sacrifice* » (DS, n° 1746).

[2] Concile de Trente, *ibid.*, DS, n° 1745.

[3] *Te igitur, Supplices te rogamus, Nobis quoque peccatoribus.*

[4] Benoît XVI, Motu proprio *Summorum Pontificum*, du 7 juillet 2007, article 1.

[5] Concile de Trente, *ibid.*, DS, n° 1745.

[6] Benoît XVI, Motu proprio *Summorum Pontificum*, du 7 juillet 2007, article 1.

CONTE DE NOËL : LES PASTRES DE LA ROCHELLE

Il y a trois cent vingt-neuf ans, le roi Louis XIII, depuis le 10 août, assiégeait La Rochelle. Les protestants s'étaient adressés à l'Angleterre pour obtenir du secours, de sorte qu'une rébellion étroite et d'origine religieuse était devenue un acte de haute trahison. Le Roi, le cardinal de Richelieu, le duc d'Angoulême, le maréchal de Bassompierre commandaient et tenaient des quartiers séparés, mais en cette soirée, et pour la veille de Noël, ils s'étaient réunis. Le Roi qui, tout le jour, avait tenu à la batterie du Chef du Bois, allait recevoir après les messes de minuit. Dans la journée, plus de deux cents boulets lui avaient passé au-dessus de la tête, mais l'artillerie s'était arrêtée brusquement quand l'Angélus avait sonné chez les royaux. Les calvinistes paraissaient avoir obéi à un signal et les canons du Roi eux-mêmes s'étaient tus. Louis XIII ne quitterait pas La Rochelle jusqu'au 17 février.

Il gelait, sous un ciel de pleine lune. Tout le cantonnement était silencieux d'un bizarre silence, autour d'une ville muette. Au clair de lune, les hautes tours et les courtines s'élevaient bleuâtres et, par places, avec d'étroites meurtrières qui brasillaient comme des trous de feu.

Le siège de La Rochelle fut triste. Cette guerre fratricide n'était point populaire. Pas un mousquetaire, ni même un goujat, qui ne la jugeât nécessaire, car les huguenots, par leur agressivité, leur acharnement, leur malice, avaient signé leur condamnation, mais il est terriblement cruel, pour un homme de cœur, d'entendre les blessés ennemis se plaindre dans la langue maternelle...

Demain, ce serait la Noël ; il y aurait donc, en effet, des fêtes et des réjouissances et le quartier royal serait en liesse, mais ce soir, c'était encore la vigile. Presque tous les catholiques, fouettés par l'abandon et les provocations calvinistes, allaient faire leurs dévotions. Cette nuit, qui se terminerait par les réveillons et les médianoches, aurait commencé par la ferveur. Un répit certain s'élargissait. Le bruit sourd et répété du « *mouton* », du formidable marteau qui enfonçait jour et nuit les pieux de la digue, de l'ouvrage de Metezeau, ce choc de chaque minute avait cessé, mais on l'attendait, on l'entendait encore.

Cependant, peut-être était-ce la ville qui imposait sa détresse. Elle paraissait morte, hors du temps. Elle devenait une cité fantôme avec des tours de sucre et des ombres d'ébène. Qu'elle fût en alerte, prête à repousser tout assaut, on n'en pouvait douter, mais si elle se tenait sur ses gardes, qu'elle s'en acquittait donc, hors de tout mouvement et de tout tracas !



De temps en temps, le pétilllement d'une mèche de canon ou d'arquebuse, mais on eût pris ces brefs et menus éclats pour les dernières étincelles d'un feu mourant.

La lune donnait maintenant très haut, mais la lune pleine était lugubre ; à l'aplomb de son disque, tout se confondait dans un halo. Les troupes du Roi, en majeure partie, se tenaient dans leurs cantonnements avec des petits groupes d'amis qui tournaient autour des fossés et des remparts. On parlait bas. Par le silence, les royaux répondaient au mutisme de la ville forte. Une trêve tacite venait de s'établir, favorisée par un double remords ; pour les royaux celui d'obéir ; pour les calvinistes celui de se révolter.

Seules les cuisines du camp royal flambaient ; les victuailles s'y entassaient, abondantes, avec les oies du Marais, les volailles de la Charente ; les beaux bœufs de la Vendée attendaient les broches et, en face de la ville affamée, il y aurait ripaille.

On entendait en clair l'horloge au beffroi de la cité, avec les quarts et les heures répétés. Tous savaient que la faim y était déjà apparue, même pour les plus fortunés ; que les enfants pâlissaient, maigrissaient ; que déjà les vieilles gens mouraient. Les inutiles avaient tenté de sortir, mais on les avait refoulés. La ville commençait sa longue torture.

Le Roi, le cardinal et le commandant de Valençay avaient gravi les degrés d'une sorte de tour-belvédère qu'on venait encore d'exhausser et qui permettait une vue étendue. De cette hauteur, La Rochelle se révélait, s'élargissait, avec ses places ouvertes et ses rues perpendiculaires. Le commandeur – qui était jovial – faisait la moue : l'hérésie n'était point gai ni

de bonne compagnie. La veillée de Noël n'illuminait guère les maisons huguenotes : « *Ils n'ont plus de quoi*, murmura le cardinal, comme malgré lui : *bientôt ils mangeront leur suif...* ». Le Roi eut un léger frisson.

Valençay, avec son œil de marin, distingua, malgré le fourmillement lunaire, quelque chose qui bougeait assez loin, dans l'Est. « *Là-bas, Monseigneur, il y a du mouvement et des lanternes...* » On ne lui répondit pas, car, à part sa bravoure, il était dédaigné. Il reprit : « *Une troupe, qui s'avance, et qui vient vers nous* ». Le cardinal se détourna – il contemplait la ville – et haussa les épaules. Ce devait être, assurait-il, des fidèles qui se rendaient aux messes de minuit. Rien de tel qu'une armée royale pour rappeler ses devoirs à une population hésitante...

– Non, insista le commandeur, pas du tout ! Ce serait plutôt une procession, Éminence, et même il y en a deux, car une autre s'avance vers la porte du Sud. Ne voyez-vous pas leurs lumières ?

Oui, sans doute... Peut-être ! Qu'on allât s'enquérir et qu'on revînt rendre compte. Sur les deux grands chemins qui reliaient la campagne à La Rochelle...

Une sorte de grincement aigu fit retourner les têtes, même aux gentilshommes d'escorte restés au pied de la tour. La ville baissait ses deux ponts-levis. On voyait les grandes poutres, engagées dans la muraille et qui soutenaient les plates-formes, s'incliner et les tabliers des ponts noircir en descendant. Puis les Rochellois ouvrirent leurs portes, dont les battants roulèrent sur les chemins de fer ; mais l'on vit que les assiégés maintenaient leur herse, l'énorme grille qui tombait du haut du cintre et qui eût résisté au canon. Derrière, des lumières faibles et rares apparurent et découpèrent le réseau de la herse.

– Que font-ils ? murmura le Roi.

– Quelque délégation, sans doute, bien qu'il n'y ait ni chamade, ni drapeau blanc.

– Ils savent que cela ne sert plus à rien, fit tristement le Roi.

Le messenger revint au galop et sa course rameutait les échos. Sur les deux grand-routes, qui en effet rejoignaient la ville, des cortèges s'avançaient en chantant. Deux groupes importants de bergers avec leurs agneaux et leurs brebis. Ils chantaient le Noël de « *l'Enfant-Né* ».

– Allons voir, fit le Roi.

C'étaient en effet des pâtres en grosses peaux de moutons, avec des houlettes et des braies à lanières. Chacun tenait un agneau, et leurs chiens convoiaient des moutons. Des enfants, les leurs sans doute, portaient des chandelles dont les flammes étaient préservées par des entonnoirs de papier. Tous chantaient et glorifiaient la divine naissance. Ils allaient d'un bon pas.

Le cardinal écarta les groupes curieux et s'avança. Il était alors en armure couleur d'eau, avec de hautes bottes blanches et un vaste manteau d'écarlate. Seulement une calotte rouge, et sa croix ecclésiastique lui pendait sur l'estomac. Il fit peur car on l'avait reconnu, et la troupe se figea. On entendit gémir les agneaux.

– Où allez-vous ?

– Nous allons adorer en ville l'Enfant Jésus dans sa crèche et lui offrir nos agneaux... C'est l'usage, fit à mi-voix le plus vieux des bergers qui tremblait visiblement.

Mais il se redressa comme s'il reprenait force :

– Jésus est né. Gloire à lui au plus haut des Cieux !

Autour des bergers, tout le régiment des gardes. Personne ne soufflait mot. Chez tant d'hommes, et venus de coins si divers, surgissait le souvenir de leur enfance pieuse et des fêtes, de la plus grande des fêtes chômées, avec toutes ses joies familiales et ses tendres ébats. Quelques-uns des gardes, qui étaient campagnards, caressaient déjà les lourdes brebis familières.

– L'autre procession est-elle semblable ? demanda le cardinal sans élever la voix, comme s'il ne voulait pas se permettre de troubler cette paix inquiète, ce calme soucieux.

– Oui, fit le vieux qui hésita, puis : plus nombreuse, du double. Ce sont les gens de Courson et de La Jarrie...

Le Roi sortit de l'ombre. Une armure noire, tête nue, un grand surtout blanc. Le cordon du Saint-Esprit en sautoir et sa grande mine. Lui aussi fut reconnu, et alors on vit tous ces hommes se mettre à genoux :

– Sire!...

Le grand vieillard élevait vers le Roi son agneau bêlant...

– Êtes-vous catholiques ? demanda le prince, doucement, sans nulle raideur.

– Oui, Sire, tous ; tous... Mais, reprit l'homme en désignant la ville, ceux-ci, nos frères, nos parents, Sire, ils meurent de faim !...

La herse elle-même remonta. Ainsi les Rochellois faisaient confiance. Le Roi redressa le front :

– Relevez-vous, mes amis, et allez en Dieu ; allez pour Dieu. Jésus est né. Allez en paix.

Il donna des ordres :

– Qu'on s'écarte et qu'on ouvre les barrières. Que tout le monde se retire devant les barbicanes d'entrée. Piquez les draps blancs pour rassurer les gens de La Rochelle. Laissez le passage libre et attendez le retour.

Parmi ces bergers, beaucoup d'hommes pleuraient... Ils eurent un rauque petit « Vive le Roi ! » qui en disait plus que des clameurs, et, tant bien que mal, reprenant leur vieux cantique, ils défilèrent. Mais c'était une vraie compagnie, chacun avec leur bête, et qui s'en allait ravitailler la ville.

À la fin, quelques veaux de pré, à peine cornus mais déjà forts et bien en chair.

Le Roi fit, gentiment :

– Ce sont les bœufs pour la crèche, n'est-ce pas braves gens ? Mais où est l'âne ? Où sont les ânes ?

Et l'on entendit sortir de la nuit une bonne voix gasconne qui prévenait :

– Sire, Bé de Diou ! Tous les ânes sont passés en Angleterre !

Cependant, personne ne rit et les bergers descendirent le double talus pour s'en aller passer le pont.

Jean de La Varende



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



ORDO LITURGIQUE

Décembre 2017

Vendredi 8 décembre

Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, 1^{ère} classe blanc

Samedi 9 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Dimanche 10 décembre

Deuxième Dimanche de l'Avent, 1^{ère} classe violet

Lundi 11 décembre : St Damase 1^{er}, pape et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mardi 12 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Mercredi 13 décembre : Ste Lucie, vierge et martyre, 3^{ème} classe rouge

Jeudi 14 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Vendredi 15 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Samedi 16 décembre : St Eusèbe, évêque et martyr, 3^{ème} classe rouge

Dimanche 17 décembre

Troisième Dimanche de l'Avent, 1^{ère} classe violet/rose

Lundi 18 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Mardi 19 décembre : de la férie, 3^{ème} classe violet

Mercredi 20 décembre : Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent,
2^{ème} classe violet

Jeudi 21 décembre : St Thomas, apôtre, 2^{ème} classe rouge

Vendredi 22 décembre : Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent,
2^{ème} classe violet

Samedi 23 décembre : Samedi des Quatre-Temps de l'Avent, 2^{ème} classe violet

Dimanche 24 décembre

Vigile de Noël (messe de minuit), 1^{ère} classe violet

Lundi 25 décembre

Nativité de Notre Seigneur (messe du jour), 1^{ère} classe blanc

Mardi 26 décembre : St Etienne, diacre et premier martyr, 2^{ème} classe rouge

Mercredi 27 décembre : St Jean, apôtre et évangéliste, 2^{ème} classe blanc

Jeudi 28 décembre : Sts Innocents, martyrs, 2^{ème} classe rouge

Vendredi 29 décembre : de la férie (dans l'octave de Noël), 2^{ème} classe blanc

Samedi 30 décembre : de la férie (dans l'octave de Noël), 2^{ème} classe blanc

Dimanche 31 décembre

Dimanche dans l'octave de la Nativité, 2^{ème} classe blanc

Lundi 1^{er} janvier : Octave de la Nativité de Notre Seigneur, 1^{ère} classe blanc

Mardi 2 janvier : Fête du Très Saint Nom de Jésus, 2^{ème} classe blanc

Mercredi 3 janvier : Ste Geneviève, vierge (propre de France), 3^{ème} classe blanc

Jeudi 4 janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Vendredi 5 janvier : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Samedi 6 janvier : Epiphanie de Notre Seigneur, 1^{ère} classe blanc

Dimanche 7 janvier

Solennité de l'Epiphanie de Notre Seigneur, 2^{ème} classe blanc

NEUVAINE DE NOËL

du 17 au 25 décembre

Véritablement Seigneur comme le proclament les Anges, véritablement roi et prêtre comme le déclarent les présents offerts par les Rois Mages, telle est la dignité, Vierge Marie, du petit enfant que vous enveloppez de langes en la nuit de Noël.

Obtenez aux prêtres de faire honneur au Souverain Prêtre. Obtenez aux nations de la terre de se convertir à votre Fils. Obtenez à tous les fidèles de croire ardemment que l'enfant qui est né de vous et qui demeure avec nous par l'Eucharistie est, en toute vérité, le Christ Seigneur, Un de la Trinité.

Vierge de la crèche, modèle de foi et d'adoration, obtenez-moi de vivre d'autant plus dans le recueillement, l'adoration, la louange, que je désire davantage rendre gloire à Dieu et procurer le bien des âmes.

Laus Glorïae, donnez-nous le désir du Ciel.

Victima Caritatis, donnez-nous l'amour des âmes.

Virgo Fidelis, donnez-nous le goût de la Vérité.

Alma Redemptoris Mater, donnez-nous la vie d'oraison.

Sancta Dei Genitrix, donnez-nous d'enfanter Jésus dans les cœurs.

O Notre-Dame, vous allez nous donner l'Emmanuel : « *Dieu avec nous* ». Que, par votre intercession, Il ne quitte jamais nos cœurs, pour que nous puissions dire avec la bienheureuse Elisabeth de la Trinité : « *J'ai trouvé mon Ciel sur la terre, puisque le Ciel c'est Dieu et Dieu est en mon âme* ».

Saint Joseph, miroir de patience et gardien de la Sainte Famille, modèle de pureté et de vie intérieure, patron des travailleurs et des agonisants, accompagnez-nous de la Crèche à la Croix et comblez nos familles de paix et de joie. Ainsi soit-il

- LE BAPTEME -

Porte des sacrements



Introduction

« Celui qui ne renâtra pas de l'eau et de l'esprit, ne pourra pas entrer dans le Royaume de Dieu. » (Jn. 3, 5).

De qui est cette parole ? De celui qui nous a dit : « Je suis la Vérité ». Cette affirmation est donc le chemin du Ciel donné par Jésus lui-même. Or, renâtre de l'eau et de l'esprit, voilà ce qu'est le sacrement de baptême.

Notre réflexion va nous permettre de reprendre conscience de l'importance de ce sacrement dans notre vie, afin que nous puissions en développer les fruits et nous rappeler aussi les devoirs et droits que nous avons contractés. En un mot, suis-je fidèle aux promesses de mon baptême ?

Définition

1- sens du mot

Le mot « *baptême* » vient d'un mot grec βάπτισμα (baptisma) qui signifie immersion, ablution. Dès les temps apostoliques, ce terme n'est utilisé que pour désigner le sacrement.

Les Pères de l'Eglise, lui ont donné d'autres dominations qui vont nous aider à entrevoir ce qu'est ce sacrement. Saint Augustin l'appelait « le sacrement de la foi ». D'autres le nommait « *illumination* » selon l'épître aux hébreux :

« Souvenez-vous de ces premiers jours, où après avoir été illuminés, vous avez soutenu la grande épreuve des afflictions. » (Hb. 10, 32).

2- définition

Elle nous est donnée d'après les paroles même du Christ et de saint Paul :

« Celui qui ne renâtra pas de l'eau et de l'Esprit, ne pourra pas entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn. 3, 5).

« Notre-Seigneur l'a purifiée (l'Eglise) par l'eau dans la parole » (Eph. 5, 26).

Le baptême est donc le sacrement de la renaissance dans l'eau par la parole.

Expliquons : de par notre nature humaine, nous descendons tous d'Adam, car c'est par lui que nous recevons notre nature humaine. En raison du péché originel, qui est un péché de nature, cette nature humaine transmise à chaque génération est abîmée.

Il était donc impossible à l'homme de faire ce pourquoi il avait été créé : rendre gloire à Dieu et sauver son âme.

Comment alors retrouver cette harmonie originelle entre Dieu et l'homme ? Il nous faut renaître.

Et le baptême est justement cette renaissance dans la personne de Jésus. Nous recevons donc par lui, non pas la nature humaine, mais bien la nature divine (par la grâce). Ce qui fait de nous des enfants de Dieu et donc des héritiers du Ciel.

« Dieu a donné le pouvoir de devenir enfant de Dieu à tous les hommes qui croient en son nom, qui ne sont nés ni du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu » (Jn.1, 12s).

3- matière du baptême

Rappel : « La parole (la forme) s'unit à l'élément (la matière), et le sacrement existe. » (Saint Augustin)

- la matière éloignée : (la matière utilisée)

Elle est toute espèce d'eau naturelle, eau de mer, de rivière, de marais... Tout ce qui porte le nom d'eau selon l'estimation commune des hommes, et rien de plus. Cette matière a été choisie par Jésus lui-même : « Celui qui ne renâtra pas de l'eau et de l'esprit... »

Elle avait été annoncée par Dieu par les figures et paroles des prophètes, de l'Ancien Testament :

- le déluge (Gn. 6, 5) : qui purifia la terre, pour effacer la malice des hommes ;
- le passage de la mer Rouge (Ex. 14) ;
- l'ablution du Syrien Naaman (2 Rois 5).

Attention : pour la licéité, (en dehors des cas d'urgence), l'Eglise demande d'utiliser l'eau baptismale confectionnée lors de la vigile pascale. Cette eau est consacrée pour ce sacrement. Elle possède une valeur sacramentale spécialement contre les embûches du démon.

Pourquoi le Christ a-t-il choisi cette matière ?

L'eau est un élément qui se trouve partout, et comme ce sacrement est absolument nécessaire pour obtenir le ciel, Dieu a prévu un élément facile à trouver.

De plus, rappelons-nous qu'un sacrement est un signe efficace. L'eau signifie très bien les effets du baptême :

- elle lave le corps => exprime la purification de l'âme, purification qui ôte le péché originel ;
- elle rafraîchit le corps => éteint en nous l'ardeur des passions ;
- sa pureté, sa transparence, sa fécondité : l'eau montre les qualités de notre âme après avoir reçu le sacrement (Saint Thomas d'Aquin).

- la matière prochaine : (l'action utilisée)

Il y a trois manières de baptiser :

- l'immersion : (le corps est immergé dans l'eau). Jusqu'au Moyen Age, l'immersion était utilisée par toute l'Eglise. Aujourd'hui, cette manière de faire est plus commune dans l'Eglise Orientale.
- l'infusion : (l'eau est versée sur le front) elle est la pratique actuelle dans l'Eglise latine depuis le XIV^{ème} siècle.
- l'aspersion : (on asperge la personne baptisée). C'est sûrement ce que les apôtres ont fait le jour de la Pentecôte, lorsqu'ils ont baptisé trois mille convertis (Act. 2, 41).

Il faut utiliser et respecter le rite qui est en usage dans notre Eglise en raison de notre piété filiale et de notre attachement à ce qu'elle nous demande pour notre sanctification.

Quelques notions pratiques :

L'eau doit être versée sur la tête, siège de tous nos sens internes et externes. Elle doit couler et toucher le front pour signifier réellement une ablution. C'est la même personne qui doit verser et dire les paroles car la forme et la matière possèdent leur unité spécifique. Pour la licéité du baptême, nous devons suivre le rituel donné par l'Eglise ; tous ces rites explicitent les réalités réalisées de manière invisible par le sacrement.

4- forme du baptême

« *Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit.* »

La forme nous a été donnée en ces termes par Jésus lui-même, lorsqu'il a envoyé ses apôtres en mission avant de s'élever au ciel : « *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit.* » (Math. 28, 19)

La forme exprime :

- l'action (« *je te baptise* ») ;
- le sujet qui reçoit ce sacrement ;
- la cause principale du sacrement : la sainte Trinité.

Elle doit être dite en même temps qu'est versée l'eau sur la tête.

L'institution du baptême

Comme tous les sacrements, le baptême a été institué par le Christ lui-même. Cette institution est explicite dans l'évangile. Cependant, il nous faut distinguer deux moments différents :

- le moment précis où le baptême a été institué ;
- le moment à partir duquel le baptême est devenu obligatoire.
-

1- le moment de l'institution

La plupart des théologiens affirment que le baptême a été institué le jour où le Christ à lui-même reçu le baptême de pénitence de saint Jean-Baptiste. Il l'a reçu pour nous montrer l'exemple. De plus, il est remarquable de constater que c'est à ce moment précis que la sainte Trinité (cause du baptême) se manifeste et que le Ciel s'ouvre (effet du baptême).

2- le moment où commence l'obligation

Le baptême devient nécessaire pour le salut à partir du moment où Jésus envoie ses apôtres en mission : « *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit.* » (Mat. 28, 19).

Les effets du baptême

1- la remise du péché originel et des péchés personnels

Le sacrement, en vertu de la rédemption, efface de notre âme le péché originel, que nous avons hérité de nos premiers parents, en raison de notre nature humaine.

De plus, le baptême efface les péchés personnels, péchés commis par les personnes ayant l'usage de la raison.

C'est ce que saint Pierre affirme dans les Actes des Apôtres : « *Que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus Christ, pour la rémission des péchés.* » (Act. 2, 38)

Mais le sacrement n'enlève pas les souffrances de cette vie, ni le foyer du péché, qui est cette inclination, ce poids de l'âme qui nous porte vers le mal. Saint Paul nous exprime en peu de mots, ce combat spirituel que nous menons tous les jours : « *Le bien que je veux faire, je ne le fais pas et le mal que je ne veux pas faire, je le fais...* » (Rm. 7, 19)

Mais rappelons que ces souffrances et cette concupiscence ont pour but, non de nous perdre mais bien de nous éprouver, de nous purifier, pour que nous donnions plus de fruits.

2- la remise des peines attachées aux péchés

Lorsque nous commettons un péché mortel, nous nous détournons de Dieu et nous nous attachons à la créature.

Ce détournement de Dieu a pour conséquence la peine éternelle ; l'attachement à la créature a pour conséquence la peine temporelle.

Par le baptême, toutes ces peines sont effacées (c'est pourquoi, lors d'un baptême d'adulte, on ne donne pas de pénitence à faire, car il n'y a aucune peine à réparer).

3- l'infusion de la grâce

Nous recevons en notre âme la grâce sanctifiante, que nous appelons aussi, grâce habituelle. La grâce est cette participation à la nature de Dieu.

Nous devenons enfants de Dieu et donc, héritiers du ciel.

Nous devenons aussi membres visibles de l'Eglise catholique (Eglise militante) : nous recevons donc des droits et des devoirs.

Avec la grâce, nous sont données les trois vertus théologales (foi, espérance et charité) ainsi que les sept dons du Saint Esprit qui se développeront par le sacrement de confirmation.

4- le caractère sacramentel

Il est une marque indélébile faite dans notre âme qui montre que nous appartenons pour toujours au Christ. Ce caractère est donc éternel. C'est pourquoi, on ne réitère jamais le baptême (de même pour la confirmation ou l'ordination).

C'est par ce caractère que nous sommes capables de recevoir les autres sacrements.

Les ministres du baptême

Il y a trois classes de ministres :

- 1^{ère} classe : les évêques et les prêtres : ils exercent de plein droit et de manière ordinaire.

En effet, c'est aux évêques (les apôtres) que Jésus a ordonné d'aller baptiser. Puis la charge a été confiée petit à petit aux prêtres.

- 2^{ème} classe : les diacres : ministres extraordinaires

Ces deux premières classes administrent le baptême de façon solennelle, c'est à dire avec tous les rites qui entourent le sacrement.

- 3^{ème} classe : tous les hommes (hommes et femmes), croyant ou non.

Ce baptême est possible en cas d'urgence, comme le péril de mort.

Il faut bien sûr utiliser la matière et la forme demandée, et avoir l'intention de faire ce que fait l'Eglise.

C'est ce que nous appelons le baptême privé. Pour les enfants, ce baptême en cas d'urgence est appelé « l'ondoiement ».

Si la personne survit, on complétera à l'église les rites qui entourent le sacrement.

Il est admirable de remarquer ainsi la bonté et la sagesse de Dieu qui, en permettant à tout homme de baptiser, facilite ainsi la réception de ce sacrement, nécessaire au salut.

Le parrain et la marraine

Depuis toujours, l'Eglise demande de faire concourir au sacrement, des personnes qu'on appelait autrefois, receveurs ou répondants.

Pourquoi avons-nous un parrain et (ou) une marraine ?

Rappelons-nous que le baptême est la naissance à la vie surnaturelle. Comme toute vie nouvelle, nous avons besoin d'une nourrice, d'un maître pour grandir. L'enfant est donc confié à une personne remplie de foi et de prudence, capable d'instruire et de former à la pratique des vertus, jusqu'à ce qu'il devienne un chrétien parfait.

Quelles sont les obligations du parrain et de la marraine ?

Ils ont avant tout une responsabilité spirituelle : former leur filleul(e) à la vie chrétienne et les aider à être fidèles aux promesses de leur baptême.

Écoutons saint Augustin : « *Vous tous, hommes et femmes, qui avez reçu les enfants au baptême, je vous en avertis, surtout n'oubliez pas que vous êtes devenus auprès de Dieu les cautions de ceux qu'on vous a vus recevoir sur les fonts sacrés.* »

Ils ont aussi un rôle de soutien matériel si le cas se présente.

Les conditions pour être parrain/marraine :

- avoir les aptitudes pour cette fonction d'enseignement ;
- avoir 16 ans accomplis ;
- être catholique, confirmé, avoir une vie chrétienne régulière ;
- n'être ni le père ni la mère du baptisé

La nécessité du baptême

« *Celui qui ne renâtra pas de l'eau et de l'esprit, ne pourra pas entrer dans le Royaume de Dieu.* » (Jn. 3, 5)

Rappelons-nous que le ciel, qui est la vision et la possession de Dieu, n'est pas un dû. En effet, le ciel est d'un autre ordre, l'ordre surnaturel, qui dépasse l'ordre naturel de notre nature humaine. Depuis la création de l'homme, Dieu l'a élevé, par pure bonté, à cet ordre surnaturel.

Mais, par le péché originel, l'homme s'est coupé de Dieu, et donc, a perdu ce cadeau divin. Il a fallu le sacrifice du Dieu fait homme, Jésus Christ, pour rétablir l'harmonie originelle afin de retrouver notre véritable vocation : être enfant de Dieu. Mais c'est seulement en passant par le Christ, que nous pouvons bénéficier de cette élévation à l'ordre surnaturel.

Le Christ, en tant que Dieu, lui qui est « *le chemin, la vérité et la vie* » (Jn. 14, 6), vient nous donner le chemin normal du ciel : le baptême.

Retenons l'essentiel :

Le baptême est nécessaire au salut parce que :

- les paroles de Jésus doivent être entendues de façon absolument universelle ;
- il est la nouvelle naissance spirituelle et, de même que sans naissance naturelle on ne peut vivre sur la terre, sans la naissance surnaturelle on ne peut vivre de la vie spirituelle et donc de la vie éternelle ;
- le baptême a été institué pour enlever le péché originel, que nous avons tous en notre âme à notre naissance.

Mais qu'en est-il des personnes qui meurent sans le baptême ?

1- Pour les adultes

- cas des catéchumènes :

Avant de donner le baptême aux adultes, l'Eglise a toujours exigé une formation préalable : c'est ce que nous appelons le catéchuménat. Cette formation leur permet d'embrasser avec une plus grande ferveur la foi chrétienne et les aide à rester fidèle à leur promesse.

Dès les origines, le problème s'est posé pour les catéchumènes qui mouraient martyr avant leur baptême. On a très vite affirmé qu'ils étaient sauvés grâce à leur sang répandu pour le Christ : c'est ce que nous appelons le **baptême de sang**.

Nous avons donc déjà un baptême non sacramentel. Nous l'appelons « *baptême* » parce que cet acte de martyr est un acte de charité parfaite, qui efface donc les péchés et donne la grâce. Attention, c'est bien Jésus Rédempteur qui est cause de cet acte parfait de charité et donc de la destruction du péché originel.

Quand les persécutions se sont calmées, des catéchumènes mouraient avant de recevoir le sacrement. On a reconnu que, en raison de l'usage de leur raison, ils avaient le désir et la résolution de recevoir le baptême, nécessitant le regret de leurs péchés. En raison de cette volonté et de cette contrition, ne pouvant venir que de la grâce rédemptrice, on a reconnu que ces catéchumènes mouraient donc en état de grâce. C'est ce que nous appelons le **baptême de désir**. Attention : ce baptême ne concerne que la personne qui désire pour elle-même et non pour quelqu'un d'autre (le désir de baptême des parents ne suffit pas).

- cas de ceux qui ne connaissent pas le Christ :

Ce sont toutes ces personnes qui ignorent, sans faute de leur part, l'existence de Jésus et donc du sacrement de baptême.

Rappelons-nous que nous naissons tous avec une conscience qui nous dicte la loi naturelle, qui n'est rien d'autre que le décalogue inscrit en notre âme. Cette conscience, si elle n'est pas déformée par une fausse religion, par une culture ou une éducation néfaste, nous indique le bien que nous devons faire.

Ces personnes désireraient le baptême si elles en connaissaient l'existence. Il y a donc un véritable baptême de désir. Ce désir (plus ou moins implicite) vient de la grâce du Christ qui efface donc le péché. Toutes ces personnes, étant rachetées par le Christ, font partie de l'Eglise, mais de façon invisible.

Compléments :

La grâce reçue lors du baptême de sang ou de désir est une grâce non sacramentelle. Ces personnes ne reçoivent pas le caractère baptismal et donc ne font pas partie de l'Eglise militante (visible). Ils ne peuvent pas recevoir les autres sacrements. Pour le baptême de désir, il n'y a pas la remise complète des péchés véniels et des peines temporelles.

2- Pour les enfants

La nécessité du baptême concerne bien sûr aussi les enfants. En effet, les enfants avant l'âge de raison ne peuvent évidemment pas avoir le baptême de désir et par conséquent, ne peuvent avoir l'état de grâce que par le baptême sacramentel. C'est pourquoi, l'Eglise a toujours insisté sur l'importance de faire baptiser les enfants le plus tôt possible. Le Code de droit canonique rappelle que « *les parents sont tenus par l'obligation de faire baptiser leurs enfants dans les*

premières semaines. » (Cn. 867) Repousser le baptême sans véritables raisons, peut être une faute grave.

Ceci pose le problème du sort des enfants morts sans baptême. Nous entrons ici dans un sujet délicat, car :

- de nombreuses mères ont vécu la perte de leur enfant (in utero ou à la naissance) ;
- ce sujet concerne aussi tous les enfants avortés ;
- cette question délicate reste aujourd'hui très discutée parmi les théologiens.

Pour être fidèle à la Tradition de l'Eglise et donc à son enseignement, il nous faut tenir ces deux vérités :

- 1^{ère} vérité : le ciel est un pur cadeau de Dieu et non un dû ; c'est lui, par pure bonté, qui nous élève à l'ordre surnaturel, pour que nous puissions atteindre le Ciel.
- 2^{ème} vérité : « *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* » (1 Tim. 2, 4)

De plus, rappelons ce qui s'impose et ce qui est probable :

- ce qui s'impose : la doctrine catholique : ceux qui meurent avec le péché originel ne peuvent atteindre la vision béatifique. La voie normale pour le ciel est donc le baptême.
- ce qui est probable : la doctrine des limbes pour les enfants morts sans baptême n'est pas de foi définie ; mais cette doctrine enseignée depuis des siècles souligne la gratuité du surnaturel, véritable don de Dieu.

Depuis la rédemption, la voie normale du salut, et donc certaine, sont les sacrements.

Mais dans sa toute puissance, Dieu peut donner sa grâce en dehors des sacrements, et donc prendre avec lui ces enfants morts sans baptême. Mais n'étant pas la voie normale de la grâce, Dieu n'est pas tenu de le faire. Voilà pourquoi il est important de prier pour les bébés à naître, ou ceux qui ont été avortés.

« *L'Eglise ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu.(...) La miséricorde de Dieu nous permet d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême.* » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 1261)

C'est une possibilité réelle qu'il ne faut pas négliger ; voilà pourquoi il faut encourager les parents à offrir l'enfant qu'ils attendent, à prier pour son salut, à faire dire des messes.

LES ABBES VOUS INVITENT....

Pour faire davantage connaissance entre « voisins », les abbés instaurent des dîners de quartier !

Ces dîners ont pour but de favoriser les rencontres entre les membres de la communauté qui habitent le même arrondissement, le même secteur géographique ou la même commune. Cela aidera les nouvelles familles à s'intégrer et permettra de mieux connaître certains d'entre nous.

Ces dîners qui concernent les adultes (sans les enfants !) auront lieu à la Maison Padre Pio, une fois par mois, le samedi soir. Le quartier concerné par le prochain dîner sera annoncé quelques semaines auparavant, et vous serez contactés par mail afin de répartir au mieux la préparation du repas (les abbés vous invitent, mais nous vous demandons de l'aide pour le dîner !).

Prochains dîners :

- Samedi 16 décembre 2017 : Lyon 1^{er}, Lyon 2^{ème}, Lyon 3^{ème}, Lyon 7^{ème}, Villeurbanne.
- Samedi 27 janvier 2018 : Sainte-Foy, Oullins, Saint-Genis Laval, Chaponost, Pierre Bénite, Irigny.
- Samedi 3 mars 2018 : Lyon 5^{ème}.
- Samedi 28 avril 2018 : Rontalon, Marennes, Diemoz, Thurins, Solaize, Larajasse, Vourles, Bourgoin-Jallieu, Bellegarde-Poussieu.
- Samedi 12 mai 2018 : Le Bois-d'Oingt, Collonges-aux-Mont-d'Or, Tassin-la-Demi-Lune, Ecully.
- Samedi 2 juin 2018 : Vaugneray, Sainte-Consorce, Dardilly, Grézieu-la-Varenne, Saint-Genis-les-Ollières, Sourcieux-les-Mines, Saint-Forgeux.

Les quartiers non encore mentionnés, le seront l'année prochaine.

Veillez-vous inscrire auprès d'Anne-Lorraine Masson Regnault, qui s'occupera de répartir les tâches.

Tel : 06 68 24 50 09.

Mail : annelorraine84@yahoo.fr



ACTES DE CATHOLICITE

Décès

Sont entrés dans l'Eternité

- ❖ Le 27 novembre, rappel à Dieu de Madame Eddy Brilleman dans sa 86^{ème} année. Obsèques le 1^{er} décembre en l'église Saint Augustin de la Croix-Rousse.
- ❖ Le 4 décembre, rappel à Dieu de Mademoiselle Simone Faidy dans sa 95^{ème} année. Obsèques à Saint-Just le 7 décembre.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h00 à 11h00.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les vendredis 15 décembre et 12 janvier.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just.
Prochains cours les mercredis 20 décembre et 16 janvier.

- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « Les sept sacrements ». Un tract de couleur rose est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités.
Prochain cours le jeudi 11 janvier : « L'Eucharistie I – la présence réelle »

Enfants de chœur

Répétition le samedi 13 janvier pour le groupe Saint-Jean Berchmans, de 9h30 à 10h30, en la Collégiale Saint-Just.

Renseignements : contacter Monsieur l'abbé Meissonnier.

Premier vendredi du mois

Le **vendredi 5 janvier**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 16 décembre et 20 janvier** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

Cercle Saint-Alexandre : Groupe pour étudiants et jeunes professionnels. Réunion tous les derniers jeudis du mois à la messe de 18h45 à Saint-Just, suivie d'une instruction et d'un moment amical. Prochaine réunion en janvier.

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

ANNONCES PAROISSIALES

Horaires pour les vacances scolaires

Du mardi 26 décembre au lundi 8 janvier, pas de messe à la maison Padre Pio le matin et le vendredi à 7h00 à Saint-Just.

En semaine ouverture de la collégiale du lundi au vendredi à **18h00**, confessions de **18h00** à **18h30** et le samedi ouverture à **10h00**, confessions de **10h15** à **10h45**.

Dimanche 31 décembre

Adoration du Très Saint-Sacrement.

Pour le passage à la nouvelle année civile, à la maison Padre Pio, adoration du Saint-Sacrement de 23h00 à 0h00, conclue par le chant du Te Deum.

ANNONCES DIVERSES

Le Bon Pélican.

Les membres de l'association « Le Bon Pélican » remercient vivement toutes les personnes qui ont participé à la collecte des 24 et 25 novembre derniers et en particulier les Scouts et Guides Saint-Louis.

Au total, ce sont plus de 5 tonnes qui ont pu être récoltées.

Un grand merci également pour les généreux donateurs qui vont rendre possible l'achat du camion frigorifique devenu nécessaire pour le transport de plus de 2 tonnes de nourriture chaque semaine !

La FSSP en chiffres en 2017

A ce jour la FSSP compte 437 membres au total (dont 293 incardinés). Ils se répartissent ainsi :

Prêtres : 289

- 274 incardinés
- 8 incorporés annuellement
- 5 associés
- 2 postulants

Diacres : 19

Séminaristes non-diacres (y compris les postulants) : 129

L'âge moyen des membres est de 38 ans.



NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST OFFICES EN LA COLLEGALE SAINT-JUST

Dimanche 24 décembre : Vigile de Noël

- ❖ 8h30 : Messe basse en rit lyonnais.
- ❖ 10h00 : Messe chantée
- ❖ 18h30 : Adoration jusqu'à 19h15 et
- ❖ **Pas de messe à 19h30**
- ❖ 23h00 : veillée de Noël et confessions.
- ❖ **00h00 : Messe solennelle de la nuit.**
- ❖ 1h30 : Messe de l'Aurore.

Lundi 25 décembre :

- ❖ 8h30 : Messe de l'Aurore en rit lyonnais.
- ❖ **10h00 : Messe solennelle du Jour de Noël.**

Pas de Messe à 19h30 !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

CAMPAGNE DE DONS DE L'AVENT

Bien chers fidèles,

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. **Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.**

C'est près de 6000 € que nous devons trouver tous les mois pour subvenir :

- aux **charges fixes** de notre apostolat : traitements, indemnités, charges sociales pour trois prêtres, impôts (impôts locaux et taxe foncière), contrats de sécurité de la Maison Padre Pio.
- aux **dépenses courantes** : eau, gaz, électricité, téléphone, dépenses du culte, etc.

Vous le savez : **nous ne recevons aucune aide** ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. **Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes [1] et sur vos dons.**

Pour les quêtes, chaque fidèle donne en moyenne 1,10 €/messe. Essayons de tendre vers les 2,00 €. Cela vous appauvrirait peu et nous aiderait grandement.

Pour les dons ponctuels ou par virement régulier, vous pouvez bénéficier avantageusement de la fiscalité : vous pensez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

Chaque année, vous recevrez un reçu fiscal [2] pour toute somme versée à la Fraternité Saint-Pierre à Lyon.

Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous pouvez aussi nous aider [3].

Vous pouvez encore bénéficier de la fiscalité des entreprises : déduisez 60% du montant du don dans la limite de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

Le produit des dons et des quêtes nous a permis d'équilibrer cette année notre budget.

Grâce à vous encore, la Collégiale Saint-Just a pu retrouver une partie de sa beauté : ornements des autels, tentures, tapis, table de communion, restauration du reliquaire de Saint-Just, entretien de l'orgue, etc.

Mais beaucoup reste à faire : **sonorisation, chauffage, nouveaux bancs avec prie-Dieu, peintures des portes d'entrée, lampes de Saint-Sacrement, aménagement de la chapelle de saint Just pour les messes en hiver...**

Sans vous aucun des investissements nécessaires ne sera possible !

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidiens. Merci !

Vos prêtres.

[1] Les quêtes rapportent en moyenne 400 € pour les trois messes du dimanche. Depuis notre arrivée à Saint-Just, comme toutes les paroisses du diocèse, nous devons reverser, de façon totale ou partielle, une dizaine de quêtes par an.

[2] Vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

[3] Contactez pour cela l'abbé Meissonnier.

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Chapelain

T : 04 72 16 11 61 M : 06 60 42 21 79 Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 63 M : 07 63 02 48 09 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 62 M : 06 67 46 10 71 Courriel : pebonnin@gmail.com



HORAIRES DES OFFICES

Offices en la Collégiale sauf mention contraire.

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 08h30 : messe lue à la Maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue

Le vendredi

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 11h30 : messe lue à la maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue ou chantée les 1^{ers} vendredis

Le samedi

- 11h00 : messe lue

COLLEGIALE SAINT-JUST : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.

MAISON PADRE PIO : 1 chemin de Petite Champagne, 69340 Francheville.